

	Déclaration liminaire CGT Finances Publiques Comité Social d'Administration Local de la DGE mercredi 21 juin 2023 à 9h30
---	--

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs

L'ordre du jour du présent CSAL prévoit 12 points plus les questions diverses.

Parmi ceux-ci, figure **le périmètre 2023 définitif** de la DGE qui s'élève donc à 51 806 sociétés soit 4,5 % de plus qu'en 2022.

Comme nous l'avons déjà dit au CSAL de janvier, ce n'est donc pas l'augmentation de 5 inspecteurs prévues par le Projet de Loi de Finances pour 2023 qui permet de faire face à la hausse des charges et des missions. Certaines ont vu leur nombre véritablement exploser et cela dans un environnement plus que dégradé. A titre d'exemple, celui des applications informatiques qui dysfonctionnent depuis des mois sans qu'une quelconque amélioration ne semble se profiler...

Les agents de la DGE en souffrent particulièrement comme l'ensemble des agents de la DGFIP.

Rappelons que la CGT Finances Publiques a déposé **un droit d'alerte** le 11/04/2023 au CSAR et à la Formation Spécialisée du CSAR (ex CHS-CT) sur la situation des agents qui subissent des dysfonctionnements récurrents de nombreuses applications informatiques. Nous n'en ferons pas la liste ici sous peine de devoir y passer une bonne partie de la journée !!! Ce droit d'alerte mentionne notamment :

« Compte tenu de la situation de risque ayant déjà entraîné des dommages pour certains agents, allant jusqu'à la tentative de suicide, les élus et représentants CGT Finances publiques au CSAR et à la formation spécialisée du CSAR de la DGFIP exercent un droit d'alerte de danger grave et imminent sur la base de constats circonstanciés et exigent l'arrêt des restructurations pathogènes et un plan d'urgence pour analyser, évaluer et prendre les mesures pour mettre fin à ces RPS constatés (arrêt des suppressions d'emplois et recrutement de fonctionnaires DGFIP, objectifs des personnels revus à la baisse, organisations et conditions de travail pathogènes à revoir, pression statistique/réalité du travail, etc...), ainsi que la mise à niveau des systèmes d'information et de l'applicatif DGFIP. Nous tenons aussi à rappeler que la responsabilité des dysfonctionnements n'est aucunement imputable aux personnels de la sphère informatique que ce droit d'alerte concerne à part entière.

Au tableau de gestion des emplois de référence des Finances Publiques (TAGERFIP) 2022, la DGE comprend en théorie 330 agents, le nombre d'agents réellement affectés est de 320,46 et le nombre d'agents disponibles de 292,66. Nous y reviendrons lors des échanges mais une fois de plus nous réclamons, outre la création des postes nécessaires pour faire face à l'explosion des charges, la création d'une équipe de renfort (comme elle existe dans les autres directions) pour combler les nombreuses chaises vides qui existent dans la plupart des services.

Ce sont donc avec des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader à la DGE que les agents doivent toujours faire plus, toujours plus, mais avec toujours moins de moyens ! Nous vous alertons donc une fois de plus et rappelons qu'il en va de votre responsabilité pénale de garantir aux agents des conditions de travail qui ne mettent pas en danger leur santé physique et morale.

De plus, après un hiver où des agents se sont gelés, c'est désormais l'étuve dans certains bureaux et de fortes chaleurs dans la plupart. Le bridage de la climatisation ne permet pas de faire baisser les

fortes températures ce qui met beaucoup d'agents en situation de mal être physique voire psychologique dans un contexte non pas de pic de charges mais de surcharge permanente.

Concernant l'**Observatoire interne de la DGE**, nous déplorons cette année encore de ne pas en avoir eu communication avant la tenue du CSAL. Vous allez donc nous en faire la lecture ou plutôt nous en faire la dictée afin que nous puissions en prendre note !! A quels résultats faut-il s'attendre ? Nous ne nous faisons guère d'illusion au vu de ce que nous venons de mentionner aux sujets des conditions de travail.

Pour 2021, la quantité de stress liée au travail ressortait à 5,8 et lors du CTL de juin 2022 vous aviez reconnu à travers les résultats de l'Observatoire interne l'expression de la « *fatigue des agents face à leur charge de travail dans leur service* » ! Et donc depuis ? Quelles mesures ont été prises ? Quelles améliorations ont pu voir le jour ? Même si aujourd'hui, 21 juin, nous fêtons la musique, toutes les musiques, les agents attendent en urgence une autre rengaine que celle rejouée de votre part à chaque instance : *nous poursuivons les actions de simplifications et d'automatisation* !!!

Au niveau de la Direction générale, le directeur a publié les résultats du questionnaire en ligne de l'Observatoire interne des ministères économiques et financiers auquel 36 000 agents ont répondu en début d'année soit un taux de participation de 38%. Et les résultats ne sont pas bons !! Quelle surprise ! Aussi dans Ulysse le 15 mai 2023, le pompier pyromane **Fournel** intitule son message : « Observatoire interne 2023 : une expression des agents plus critique qu'il y a un an, avec une érosion notable de plusieurs indicateurs. ». Il précise : « Les résultats sont marqués cette année par une érosion notable des indicateurs sur de nombreux thèmes abordés, tels que notamment la charge de travail, le contenu et la motivation au travail, les marges de manœuvre et l'autonomie pour réaliser son travail, de même que la perception de l'efficacité du fonctionnement du service ou de la qualité du service rendu aux usagers. Pour la première année, nous vous interrogeons sur votre état d'esprit : il en ressort un moral partagé entre inquiétude et fatigue pour 40% d'entre vous, avec notamment une motivation et une satisfaction de travailler pour le ministère en nette diminution. De même, la nécessité d'une plus grande valorisation de votre travail et le besoin d'un renforcement du sens donné à votre travail ressortent plus clairement encore en 2023. » Il ajoute également : « Les résultats de l'Observatoire appellent toute l'attention et la vigilance de l'encadrement supérieur de la DGFIP, notamment sur le sens donné à l'évolution des métiers de la DGFIP, au contenu et à l'organisation de votre travail. Les conditions de travail et l'accompagnement au changement demeurent des axes majeurs de notre politique RH et il nous appartient dans les mois et années à venir d'y apporter davantage d'attention encore ».

A la lecture de ces lignes, ce qui pour nous est particulièrement préoccupant c'est qu'après un constat alarmant de la situation des agents de la DGFIP, le DG ne remet aucunement en cause ses nombreuses réformes délétères qui conduisent à cette situation inquiétante et annonce poursuivre sa politique RH désastreuse !

Cela est pour la CGT Finances Publiques absolument inadmissible et nous dénonçons la poursuite du démantèlement de notre administration à marche forcée, en piétinant les agent et le service public.

La CGT Finances Publiques dénonce toutes ces politiques mortifères mises en œuvre par le gouvernement et par notre DG et nous terminerons cette déclaration liminaire par la lecture de l'adresse issue de son Vème congrès qu'elle a tenu du 5 au 9 juin :

Les délégué-e-s CGT Finances publiques réuni-e-s en congrès à la Palmyre réaffirment leur total engagement dans la lutte pour s'opposer à la contre-réforme des retraites Macron-Borne.

Pour la CGT, la retraite, c'est 60 ans ! A taux plein !

Des solutions existent, de l'argent il y en a ! 200 milliards d'exonérations fiscales et sociales pour le patronat, 413 milliards pour l'armée et les industriels de l'armement ; qui auraient pu servir, entre autres, au financement des retraites. Ce n'est pas moins d'Etat, c'est moins d'Etat social !

Ils saluent l'ensemble des personnels de la DGFIP qui, par leurs mobilisations, la grève, la convergence dans les manifestations interprofessionnelles, unitaires et intergénérationnelles, ont permis, face à l'autoritarisme et la dérive illibérale du gouvernement, de renforcer le syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Face au déni démocratique, face à la violence de l'appareil d'Etat et aux dérives et violences policières subies par le corps social, face à la répression syndicale, la CGT Finances Publiques réaffirme ses valeurs de Démocratie, d'Egalité, de Justice sociale, de Fraternité et de Sororité envers toutes les travailleuses et tous les travailleurs en lutte.

La CGT revendique la retraite à 60 ans, le maintien des régimes de retraite pionniers, le code des pensions et un réel plan d'égalité salarial femmes/hommes qui permettrait de générer 8 milliards d'euros de recettes pour la sécurité sociale.

Depuis plus d'un an, l'inflation repart à la hausse et dépasse aujourd'hui les 15 % sur les produits alimentaires. L'urgence salariale est d'exiger l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice, des retraites, d'exiger leur indexation sur l'inflation, de construire le rapport de force nécessaire à la revalorisation des grilles indiciaires afin de garantir une vraie évolution de carrière par grade et par corps.

La CGT Finances Publiques continue de combattre la loi de transformation de la Fonction Publique, qui attaque le statut (remplacé par le code de la Fonction Publique) et remet en cause les droits et garanties des agents, les carrières et la rémunération.

La CGT Finances Publiques mettra tout en œuvre pour qu'au sein des services de la DGFIP le quotidien des agents ne soit plus la mise sous pression permanente.

La CGT Finances Publiques revendique le droit au déroulement de carrière pour chaque catégorie et combattra toute tentative de recentrage du régime indemnitaire autour de la notion de « mérite » ou d'emploi, comme l'envisagent Guerini et ses acolytes, Simonpoli et Peny.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques exige le retrait des lignes directrices de gestion, outil du démantèlement de nos missions, de nos carrières, de nos statuts particuliers et du droit à la mobilité choisie.

La CGT Finances Publiques combattra toute tentative d'individualisation de la carrière, toute tentative de management délétère et mettra tout en œuvre pour reconquérir des droits sociaux pour les agents et les contractuels – titulaires ou non-titulaires (CAPN, CAPL, CHSCT, Action sociale).

La CGT Finances Publiques revendique un véritable service public économique, fiscal, foncier, financier et comptable, ainsi qu'un maillage territorial garantissant l'égalité d'accès et de traitement des usagers et partenaires. Un service public de proximité et de pleine compétence nécessite l'arrêt

des suppressions d'emplois et le recrutement d'effectifs statutaires à la hauteur des enjeux de nos missions de contrôle des fonds publics et d'égalité devant l'impôt (lutte contre la fraude et l'évasion fiscale).

La CGT Finances Publiques revendique l'arrêt de la dématérialisation obligatoire et forcée.

Nous inscrivons notre action syndicale dans la lutte pour résorber la précarité et l'emploi contractuel au profit d'emplois statutaires et qualifiés.

La CGT Finances Publiques appelle les agents de la DGFIP à la rejoindre toujours plus nombreux pour ne pas subir l'arbitraire dans les services, pour améliorer les conditions de travail, pour construire un monde plus juste basé sur la réponse aux besoins sociaux, pour d'autres choix de société fondés sur l'émancipation et le progrès social et environnemental, la paix, la justice, l'égalité femme/homme, la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination.

Le congrès invite tous les collègues à se réunir pour définir les revendications et à se mobiliser avec la CGT Finances Publiques.